



République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère des Finances  
Direction Générale des Douanes  
Direction Régionale des Douanes d'Alger Port  
Inspection Divisionnaire des Douanes d'Alger-Commerce  
Recette des Douanes d'Alger-Port des Dépôts

## **AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES RESTREINTE**

Les recettes des douanes d'Alger Port des Dépôts et d'Alger Contentieux, seront procédées le **18 Avril 2017**, à partir de 09h00, **au siège de la Direction Régionale des Douanes d'Alger Port, sise au 02, rue Béziers - Alger**, à l'organisation d'une **vente aux enchères publiques restreinte**, à des marchandises consistant en :

### **PNEUS USAGES DIVERSES DIMENTION, DESTINES AU RECYSCLAGE**

#### **Points de visite :**

- **Dépôt des douanes de SIDI MOUSSA**
- **Port d'Alger ;**

#### **Conditions de Vente :**

- La vente sera ouverte uniquement pour les adjudicataires ayant la qualité de prestataires pneumatiques recycleurs agréés ;
- L'adjudicataire doit souscrire un engagement, par lequel, il s'engage à procéder obligatoirement au recyclage de la marchandise objet de la vente et d'accepter leur non revente en l'état ;
- Les marchandises sont adjudgées libres de tous droits et taxes au plus offrant et dernier enchérisseur et ne sont remises que contre paiement au comptant, en espèces ou par chèque certifié ;
- Les frais d'enregistrement 2,5% ainsi que l'enlèvement des marchandises sont à la charge des adjudicateurs ;
- Les marchandises sont à enlever dans les 48 heures qui suivent l'adjudication ;
- Les marchandises vendues et payées que le preneur n'aura pas enlevés dans un délai de huit (08) jours seront, après mise en demeure adressée à l'intéressé, laissés sur les lieux de la vente à ses frais et ses risques et périls ;
- Les marchandises sont vendues à l'état ou elles se trouvent sans garantie de la part de l'administration des douanes, aucune réclamation ne pouvant être admise pour quelque cause que ce soit ;
- Les adjudicateurs doivent se munir des copie originaux et des copies exemplaires du registre de commerce et de l'agrément faisant ressortir que l'activité exercés à un rapport avec la nature de marchandises proposées à la vente, de la carte d'immatriculation fiscale et de la pièce d'identité nationale ;
- Les visites seront autorisées 48 heures avant la vente, les journées du **16 et 17 Avril**, pendant les heures de travail au niveau des sites suscités.

**Le Receveur des Douanes d'Alger-Port des Dépôts**